

La Roche-sur-Yon, le vendredi 18 octobre 2024

Direction des Affaires juridiques
et des Assemblées

54, rue René Goscinny
85821 La Roche-sur-yon
Tel : 02-51-05-57-79

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 17 OCTOBRE 2024

Liste des délibérations

1 CESSION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ JB SERVICES - ZAE LA TIGNONNIÈRE EXTENSION - AUBIGNY - LES CLOUZEUX

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Monsieur Nicolas TESSIER, gérant de la Société JB Services, a sollicité La Roche-sur-Yon Agglomération pour l'acquisition d'une parcelle d'environ 7 000 m², à prélever sur la parcelle non bâtie cadastrée section ZH numéro 89p, située au sein de la zone d'Activités La Tignonnaire Extension à Aubigny - Les Clouzeaux.

L'objectif est d'y implanter son entreprise spécialisée en travaux publics. Cette demande a été étudiée et approuvée par le Comité Stratégique Economique du 21 mars 2024. Il est proposé au Bureau Communautaire d'approuver la vente de cette parcelle pour un montant total estimé à 245 000 € HT.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 21 VOIX POUR

2 PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE LA FERRIÈRE - PRESCRIPTION DE LA PROCÉDURE DE MODIFICATION N°1

Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud

Afin de poursuivre la dynamique de production de logements, la commune de La Ferrière a sollicité l'Agglomération pour engager une procédure de modification de droit commun de son PLU et ouvrir une tranche de la ZAC du Plessis en compensation de trois sites de gisements qui ne seront pas mobilisables avant 2030.

Le Bureau Communautaire est appelé à approuver le lancement de la procédure.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 20 VOIX POUR

Abstention : Monsieur François Gilet.

**3 RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'AUBIGNY-LES CLOUZEUX - BILAN DE LA
CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET**

Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud

La révision du PLU d'Aubigny-Les Clouzeaux a été prescrite le 23 octobre 2019. Le projet de PADD a été débattu le 21 mars 2024 en Bureau communautaire.

Le Bureau est aujourd'hui appelé à tirer le bilan de la concertation publique et arrêter le projet de PLU de la commune d'Aubigny-Les Clouzeaux.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 20 VOIX POUR

Abstention : Monsieur François Gilet.